



Bilan de la mise à disposition du public pour le projet de Schéma d'accueil et gestion des fréquentations du Site des Deux-Caps présenté par le Conseil départemental du Pas-de-Calais Réalisation d'un portique au parking du Mont Hubert sur le Blanc-Nez à ESCALLES

Conformément aux articles L122-14 et L123.19-1 du Code de l'Environnement, le Conseil départemental du Pas-de-Calais a mis à disposition du public le projet de réalisation d'un portique au parking du Mont Hubert sur le site du Blanc-Nez à Escalles.

La période de mise à disposition du projet pour le public s'est étalée du 23 juin au 10 juillet 2020 inclus, en mairie d'Escalles.

Le public a été informé de cette mise à disposition, par l'affichage, durant la période du 6 juin au 10 juillet 2020, d'un avis aux portes de la mairie et d'un panneau à fond jaune au niveau du lieu d'implantation du projet. Une publication de l'avis a été mise en ligne sur le site internet de la commune, et diffusée dans la presse locale (Nord Littoral et la Voix du Nord).

A l'issue de cette période, aucune observation n'a été exprimée sur le registre mis à la disposition du public en mairie d'Escalles.

Bilan de la mise à disposition :

La mise à disposition a permis au public de prendre pleinement connaissance du projet de réalisation d'un portique au parking du Mont Hubert. L'absence d'observations permet l'avancement du projet et la poursuite des démarches nécessaires telles que les procédures administratives imposées par le code de l'environnement.